

■ Mairie Infos

Quel emplacement choisir ?

Nous ne possédons pas de terrain idéalement placé. Le seul dont nous disposons, s'il a l'avantage d'être au cœur du village, donc d'être accessible à tous, en a aussi les inconvénients – dont celui de limiter l'utilisation de la salle à des activités ne générant pas de nuisances pour le voisinage.

Bien sûr l'emplacement proposé diminuerait de moitié l'aire de jeux. Mais nous pouvons réaliser sur la partie inutilisée des jardins communaux un jeu de boules avec éclairage et petit local qui serait tout à fait adapté. Enfin, les 270 m² qui resteraient disponibles sur le terrain actuel sont largement suffisants pour les quelques cyclistes en herbe qui fréquentent le lieu ou pour les jeux de ballon et de boules. Conforme aux normes actuelles, la salle serait insonorisée et des places de parking seraient réalisées dans l'allée des platanes.

Voilà, les précisions que nous souhaitons vous communiquer. Que chacun s'exprime le 8 janvier en toute liberté. Comme nous l'avons dit lors de la réunion publique, le projet ne sera lancé que s'il y a une large majorité de oui. Quel que soit le résultat, les citoyennes et citoyens de Lieuran-Cabrières auront donné un exemple de civisme, cela seul en valait déjà la peine.

Avec quel financement ?

Le projet (dont l'étude n'a pour le moment rien coûté à la commune) représente un budget de 330 000 €. Nous sommes assurés d'avoir un tiers de subvention, par la Communauté de Communes et le conseil général. Nous avons un deuxième tiers actuellement dans nos caisses, malgré les chantiers réalisés en trois ans. Les taux d'impôts n'ont pourtant pas augmenté pendant toute la durée de ce mandat. Pour le troisième tiers enfin, nous demanderons la participation de l'Etat, ce qui diminuerait d'autant le montant à emprunter.

Mais envisageons le pire : même sans aide de l'Etat, pour un emprunt de 110 000 € sur 12 ans, le remboursement annuel serait identique à celui versé actuellement pour l'emprunt contracté avant 2008 pour la rénovation du gîte du Plan du Four. Cet emprunt arrive à échéance en 2012. Le remboursement du nouvel emprunt serait donc indolore, il remplacerait l'ancien, il ne changerait rien aux capacités financières de la commune.



■ Mairie Infos

Nouvelle salle d'activités

Lors de la réunion publique du 2 décembre dernier, nous avons exposé aux lieuranais présents un projet de salle d'activités, sur lequel le conseil municipal s'est prononcé à partir des études des architectes du département (CAUE). Diverses possibilités d'implantation ont été envisagées, mais celle que nous proposons, derrière l'école, est en définitive la seule réaliste.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents, nous souhaitons apporter quelques informations.

Pourquoi un référendum ?

La création d'une nouvelle salle faisait partie du programme municipal qui a été très largement approuvé par les électeurs en 2008. Mais nous n'avons pas voulu la réaliser sans passer par une consultation citoyenne sous forme de référendum communal, car il s'agit d'un projet à long terme qui mérite que la parole soit donnée à chacun.

Une nouvelle salle pour quoi faire ?

Réaliser une salle correspond à un besoin pour le Lieuran-Cabrières de demain, avec plus de 350 habitants. Nous refusons actuellement souvent, par manque de place, des animations et spectacles offerts par le Conseil Général, des séances de cinéma, des concerts, des activités nouvelles, des réunions ou activités de la Communauté de Communes... Offrir aux lieuranais, les plus âgés en particulier, des animations au cœur du village est pour nous une préoccupation.

Rappel – Référendum le 8 janvier 2012, de 9 h à 17 h salle Pierre Ollier (se munir d'une carte d'identité ou d'une carte d'électeur)